POMPIERRE INVESTISSEMENTS

Société Anonyme au Capital de 130.426.500 F

Siège Social : 5, Avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

RCS Paris B 378 995 393

94 B 15736

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 AOUT 1997

L'an mil neuf cent quatre vingt dix sept, le quatre août à dix heures trente,

Les membres composant le Conseil d'Administration de la Société POMPIERRE INVESTISSEMENTS se sont réunis en Conseil, au siège social de la Société à PARIS (75001), 5, Avenue de l'Opéra, sur convocation faite par leur Président.

Sont présents et ont émargé le Registre de présence :

Monsieur Bernard TARDY) Président Directeur Général

Monsieur Pierre BOUNOLLEAU)
Monsieur Philippe MONTENAY) Administrateurs
Monsieur Bernard HEYDON)

Tal de COMMERCE de PARIS
N° dépôt
25 NOV. 1997
63273

Monsieur François DUFOURCQ, régulièrement convoqué, est absent.

Le Conseil réunissant plus de la moitié de ses membres peut valablement délibérer.

Monsieur Bernard HEYDON remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

3 - **COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR**

Le Président expose que, en raison de la démission en date du 17 juillet 1997 de Monsieur François DUFOURCQ, un siège d'administrateur a été rendu vacant.

Le nombre d'Administrateurs encore en fonction restant supérieur au minimum légal, il propose au Conseil de procéder à une nomination provisoire par cooptation.

Le Conseil remercie Monsieur François DUFOURCQ de sa collaboration.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer à titre provisoire en remplacement de Monsieur François DUFOURCQ et sous réserve de ratification par la plus prochaine Assemblée Générale :

Monsieur Pierre Aimé CLERC
demeurant à ORVAULT (44700)
14, Chemin de la Provotière

jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 1998.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un autre administrateur.

Le Président

Un Administrateur